



« Push to Pass », La nouvelle machine à « Fric » de Tavarès

Le 5 avril à 13h30, la direction a convoqué les organisations syndicales pour présenter le nouveau plan de Tavarès. Sans surprise la direction du groupe réaffirme son intention d'augmenter ces marges bénéficiaires sur notre dos.

Suppressions de postes, externalisations, un nouveau serrage de vis, avec dans les cartons un NCS 2 pire que la 1^{ère} édition qui ne fera qu'aggraver nos conditions de vie.

Celui qui a doublé son salaire en veut plus !

L'homme, arrivé il y a tout juste deux ans à la tête du groupe, a multiplié sa rémunération annuelle par deux, 5,24 millions d'€, prêt de 14 500€ / jour week-ends et jours fériés !

Pourtant en 2012, le Parlement a voté le déblocage de 6,5 milliards de garantie financière. En contrepartie, l'Etat avait un droit de veto sur la rémunération des dirigeants. Mais en 2014, PSA a trouvé un autre partenaire que l'Etat pour pénétrer les marchés, l'accord a été renégocié et le droit de regard du gouvernement est passé à la trappe.



PSA n'a pas traîné pour en faire profiter ses dirigeants. Déjà en 2014, Carlos Tavares a bénéficié de 2.75 millions d'euros.

Les salariés sacrifiés, les actionnaires gavés !

Alors que plus de 14 000 emplois ont été supprimés en 3 ans et que nos salaires sont à la ramasse », les actionnaires se verront redistribués 25% des bénéfices. Un beau petit pactole !

Pour qu'ils continuent à se gaver, plusieurs axes seront déployés :

Il vise une marge opérationnelle courante moyenne de 4 % jusqu'en 2018 et 6 % en 2021, ainsi qu'une croissance de 10 % du chiffre d'affaires entre 2015 et 2018.

- Objectif 5% de productivité par an par usine

On n'a pas fini de faire des samedis gratos et faire plus avec toujours moins !

- 700€ d'économie par véhicule (1000 € déjà réalisé en 2015) -20% sur les structures (main d'œuvre)

Les suppressions de postes vont continuer de plus belle avec l'accélération de l'externalisation. Le gardiennage, le magasin extérieur, la maintenance bâtiment et tous les autres secteurs considérés comme non productifs risquent d'être vendus aux plus offrant.

- Modernisation et compactage des implantations industrielles

Poursuivre la réduction des surfaces, comme les ateliers MA et ML2

- Rationalisation immobilière (150 millions d'€ d'économie supplémentaire)

Continuer à vendre des terrains et bâtiments pour rentrer un maximum de cash.



RETRAIT LOI TRAVAIL

AMPLIFIONS LA MOBILISATION

MALGRE QUELQUES MODIFICATIONS APPORTEES, A LA MARGE, PAR LE GOUVERNEMENT LE SENS DE CETTE LOI REGRESSIVE EST MAINTENU. Il est inadmissible que des accords d'entreprises prévalent sur les lois : c'est ce que prévoit la loi «travail». En effet, si cette loi passe, la négociation d'entreprise deviendrait prioritaire sur la loi et la convention collective. Le principe d'égalité entre les salariés serait remis en cause.

LA LOI «TRAVAIL», REpond AUX EXIGENCES DES GRANDS PATRONS DU MEDEF DE BAISSER LE COUT DU TRAVAIL, d'assouplir les critères du licenciement économique, d'étendre « les accords pour travailler plus et gagner moins » au prétexte de préserver l'emploi et la compétitivité avec une hausse du temps de travail et baisse de la rémunération. La négociation collective serait dévoyée et les syndicats contournés, grâce au référendum d'entreprise et à la possibilité de mandater un salarié pour négocier un accord en l'absence de représentant syndical. Ce serait un affaiblissement de la démocratie sociale en laissant les salariés sous la pression de l'employeur.

L'ESSENCE MEME DE CE PROJET DE LOI EST D'AUGMENTER LE LIEN DE SUBORDINATION DU SALARIE VIS-A-VIS DE L'EMPLOYEUR et renforcer le chantage à l'emploi sur les salariés et leurs représentants au prétexte de la crise économique et de ses conséquences. Comme toutes les lois précédentes, la loi du travail ne créera pas d'emplois. Ce sera au contraire plus de précarité synonyme de pauvreté.

LA CGT REAFFIRME QUE L'AUGMENTATION IMMEDIATE DES SALAIRES ET LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL SONT DES SOLUTIONS POUR RETROUVER LA CROISSANCE ET SORTIR DE LA CRISE.

Retrouvez toutes les informations sur la loi travail par ici > <http://loitravail.lol/>

IL EST NECESSAIRE QUE LE MONDE DU TRAVAIL SE MOBILISE POUR REFUSER CE RECU QUI NOUS RENVOIE AU DEBUT DU SIECLE DERNIER !

UNE PROCHAINE MANIFESTATION EST DEJA PREVU LE 28 AVRIL DANS TOUTE LA FRANCE.

LA CGT VOUS COMMUNIQUERA LE LIEU ET L'HORAIRE DE CE RASSEMBLEMENT

info CGT :



Projection du film qui retrace la bagarre contre la fermeture d'Aulnay.

Séance le 30 avril 2016 au cinéma CAMEO à Metz centre, suivi d'un débat en présence de la réalisatrice et d'anciens militants d'Aulnay.